

**FORMATION CONTINUE**

# Un trio de choc: collaboration, créativité et résolution de problèmes

## Contexte

La pandémie a placé au premier plan l'utilisation du numérique dans l'enseignement au collégial. Le ministère de l'Enseignement supérieur préconise le développement d'une compétence numérique pour tous, personnel enseignant et personnes étudiantes du collégial (MES, 2019).

Dans cette formation, vous explorerez trois compétences clés du 21<sup>e</sup> siècle qui constituent également des dimensions de la compétence numérique, soit la collaboration, la créativité et la résolution de problèmes.

## Objectifs

À la fin de la formation, les personnes participantes seront aptes à choisir des activités pédagogiques pertinentes à leur discipline d'enseignement et utiles au développement de trois compétences du 21<sup>e</sup> siècle : la collaboration, la créativité et la résolution de problème.

La formation leur permettra de :

- Connaître quatre cadres de références, nationaux et internationaux, visant à développer les compétences du 21<sup>e</sup> siècle: Partnership for 21st Century Learning [P21], International Society for Technology in Education [ISTE], le modèle #5c21 et Le plan numérique en éducation et en enseignement supérieur [PAN]
- S'approprier trois compétences du 21<sup>e</sup> siècle (la collaboration, la créativité et la résolution de problème) afin de les transposer dans sa discipline d'enseignement
- Déterminer l'apport du numérique dans le développement des compétences du 21<sup>e</sup> siècle
- Sélectionner des activités pédagogiques favorisant le développement des compétences du 21<sup>e</sup> siècle

## Public cible

Personnel enseignant et personnes conseillères pédagogiques du réseau

### QUAND

**Formation accessible  
jusqu'au 31 décembre  
2023**

### DURÉE

**15 heures**

### LIEU

**Formation à distance**  
FORMATION OFFERTE À  
DISTANCE

Date limite d'inscription :  
**31 décembre 2022**

collégial

## Condition d'accès

Avoir un lien d'emploi avec un collègue membre du réseau Performa

## Contenu

### Module 1 Un modèle pragmatique pour développer les compétences

- Définition et cadres de références : La créativité, la collaboration, la résolution de problème, la littératie numérique
- Principes pédagogiques soutenant le développement de ces compétences

### Module 2 La collaboration

- Composantes de la collaboration
- Le numérique en soutien à la collaboration

### Module 3 La créativité

- Composantes de la créativité
- Le numérique en soutien à la créativité

### Module 4 La résolution de problèmes

- Composantes de la résolution de problèmes
- Le numérique en soutien à la résolution de problème

### Module 5 La créativité, la collaboration et la résolution de problème : un trio de choc

- Pratiques pédagogiques inspirantes

[Fiche descriptive \(196.25 ko\)](#)

## Approche pédagogique

Autoformation asynchrone



**Marie-Andrée Gingras** se passionne pour le numérique dans l'enseignement et l'apprentissage, particulièrement au sujet du développement des compétences du 21<sup>e</sup> siècle. Elle enseigne depuis 1999 le design d'applications interactives en Techniques d'intégration multimédia au Cégep de Sainte-Foy, où elle a réalisé plusieurs projets d'innovation pédagogique portant sur les

communautés de pratique, le mentorat et l'inclusion.

Elle a contribué à un projet de recherche récompensé par le Prix du ministre visant à mettre en évidence l'apport des technologies, la réalité augmentée, pour accélérer les apprentissages. Marie-Andrée Gingras s'intéresse aussi à l'évaluation des apprentissages, ce qui l'a menée à concevoir le référentiel d'évaluation pour le réseau des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel du Sénégal et à adapter le guide de conception et de réalisation d'un référentiel d'évaluation pour l'Organisation internationale de la francophonie. Elle est chargée de cours à l'Université de Sherbrooke depuis 2018.

## **Politique d'annulation**

### **Politique d'annulation d'inscription à une activité de formation continue de Performa**

Toute annulation d'inscription doit être signalée par courriel, au plus tard sept (7) jours ouvrables après le paiement de la formation et avant d'accéder à la plateforme sur laquelle se trouve la formation de Performa, pour que les frais de formation soient remboursés en totalité.

Si votre demande d'annulation se fait après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

## **Reçu pour déclaration fiscale**

Cette formation vise à donner ou à augmenter la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.